

Petite enfance

L'accueil de la petite enfance : comment répondre aux besoins des parents

Il existe déjà 2 crèches communales au sein de notre commune, une à Ittre et l'autre à Virginal. Elles accueillent respectivement 24 et 18 enfants. Cependant, ces structures génèrent un déficit trop important par rapport au nombre d'enfants qu'elles accueillent.

Plusieurs alternatives existent pour un accueil de la petite enfance offrant toutes les garanties aux jeunes parents.

Les accueillantes à domicile se font de plus en plus rares. Les normes leur permettant d'accueillir les enfants représentent un coût élevé qui freine beaucoup d'initiatives et d'enthousiasme.

Une concertation accrue avec l'ONE est indispensable pour allier les exigences de sécurité et la volonté de réduire les coûts de ces structures pour la collectivité.

- Pour soutenir l'accueil à domicile des jeunes enfants, nous voulons mettre à disposition des accueillantes : des conseils à l'installation, des locaux communaux (par exemple dans la future maison rurale à Haut-Ittre) ou du prêt de matériel.**
- Nous désirons étudier les possibilités de partenariats publics/privés pour trouver un équilibre financier. Ceux-ci existent déjà dans de nombreuses communes et n'ont plus de preuves à fournir quant à leur bon fonctionnement.**